

Saumons



ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEFENSE DU SAUMON ATLANTIQUE

En attendant le retour de Saumons, la revue...

En 2010, l'AIDSA à 52 ans

Le mot du Président

La Lettre Saumons est l'occasion de faire connaître la vie de l'association à nos adhérents quatre fois par an.

A l'époque de l'information médiatique et du numérique, la vie associative et son expression par un bulletin doivent rester un moment fort de convivialité et de démocratie.

L'AIDSA sans vous n'est rien.

En ce début d'année, même si vous recevrez cette lettre en février, permettez moi de vous souhaiter une bonne année 2010 pour vous et pour ceux qui vous entourent. La joie de parcourir, et éventuellement de pêcher, de belles rivières en France ou à travers le monde.

Le saumon occupe son monde mais est-ce que pour autant le saumon se porte bien dans nos rivières et en mer ? Je ne suis pas sûr d'avoir trouvé que de bonnes raisons d'espérer.

L'AIDSA, et c'est un grand honneur pour elle, a été invitée par le Comité national des pêches maritimes et le Comité national des pêcheurs professionnels en eau douce à participer aux Rencontres Internationales de la Petite Pêche Maritime et Continentale qui se sont tenues à Biarritz du 25 au 26 novembre 2009.

Je sais que parmi les pêcheurs de saumons à la ligne, il y a des gens pour qui « l'enfer c'est les autres » et ont vite fait de demander la peau du pêcheur professionnel .../...

suite en page 16

La Lettre de l'AIDSA

n° 2 1/4 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

- p.2
 - ▶ Actualités
 - ▶ Réunion sur la Sélune
- p.3
 - ▶ Un Plan national migrateurs
 - ▶ Le Saumon à Oloron
- p.4
 - ▶ Poutès, le rapport Philippart
- p.5
 - ▶ Nouvelles internationales
 - ▶ Salsea au Groenland
 - ▶ Gyrodactylus, quelle plaie !
- p.6
 - ▶ La parole aux adhérents
- p.10
 - ▶ Thiaminase
 - ▶ Le Jeûne synchonique
- p.12
 - ▶ Nouvelles des Régions
- p.13
 - ▶ Vie de l'association
- p.14
 - ▶ Bilan des déclarations de captures de saumons
- p.15
 - ▶ Nos adhérents, écrivains halieutiques

Agenda

- ▶ 12, 13 et 14 février, Paris, Salon de la pêche sportive
- ▶ 1, 2, 3 et 4 juin 2010, tenue du 27^e congrès annuel de l'Ocsan au Québec

Actualités

Effacement des ouvrages sur la Sélune, une décision politique courageuse, historique et attendue

Le gouvernement a pris sa décision, il ne renouvellera pas la concession hydroélectrique des ouvrages de Vezins sur la Sélune et demande au préfet de la Manche d'engager les opérations d'effacement des retenues de Vezins et de la Roche-qui-Bois. Une décision courageuse, historique et attendue, après des années d'études et de débats en particulier dans le cadre des travaux de la Commission locale de l'eau du Sage de la Sélune.

REUNION IMPORTANTE SUR LES BORDS DE LA SELUNE

Tel un serpent de mer, l'effacement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Bois, implantés sur la Sélune, font de nouveau parler d'eux.

On savait depuis le Grenelle de l'environnement que la pérennité de quelques ouvrages était remise en question. Il a fallu attendre un déplacement de Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'écologie pour avoir l'annonce officielle de la décision du non renouvellement des concessions pour les deux ouvrages de la Sélune, le 13 novembre 2009.

La décision du ministère reprend les conclusions du Sage de la Sélune qui vont dans le même sens. Bien sûr cette décision a fait l'effet d'une bombe dans la vallée d'une région qui peut se sentir isolée ou abandonnée.

La décision du ministère a été confirmée le 10 décembre à une délégation de parlementaires de la Manche qui avaient demandé une entrevue.

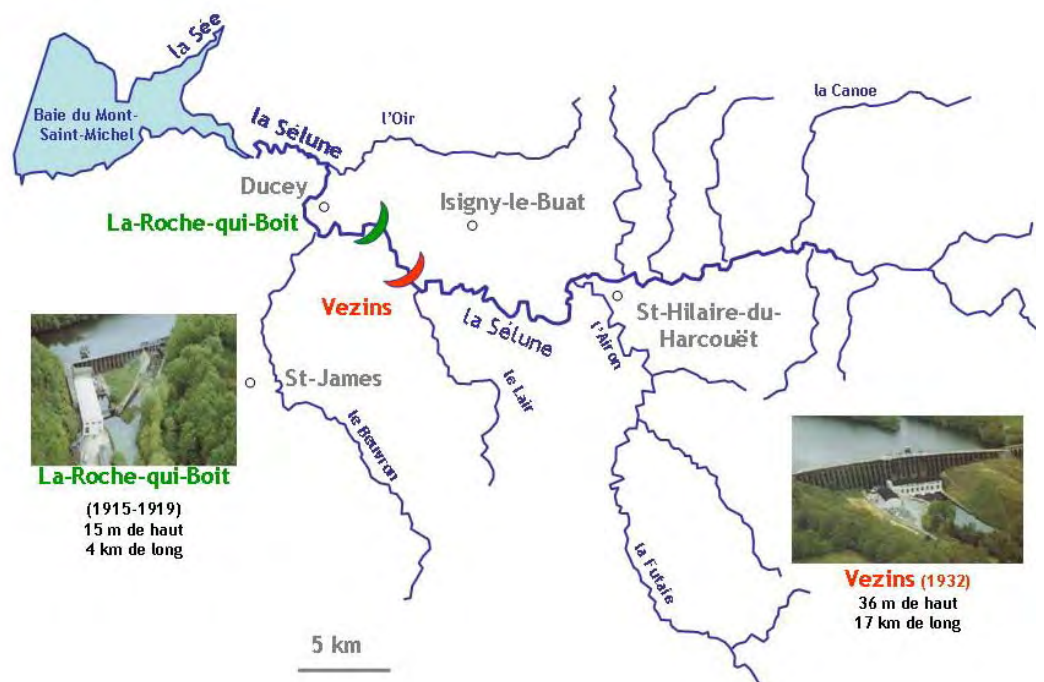
Le 12 décembre, Michel Thoury, président de la

Commission locale de l'eau (CLE), structure qui doit mettre en œuvre les conclusions du Sage, organisait sur les bords de la retenue de Vezins dans les locaux de la base de loisir de la Masure une réunion publique d'information.

Cette réunion, devant environ 250 personnes, a été ouverte par Monsieur le maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët qui était membre de la délégation du 10 décembre reçue par la ministre,

et opposant à l'effacement des barrages.

Si dans la salle les opposants à l'effacement des barrages étaient les plus nombreux et les plus vindicatifs, il faut signaler une mobilisation exceptionnelle des ONG (FNE, Fondation Nicolas Hulot, WWF, SOS Loire-Vivante, UNFP et FDAAPPMA, NASF et AIDS), ainsi que des représentants d'institutions nationales (CNPMM et MNHN).



Le président de la CLE a mené les débats pendant presque deux heures. Ils ont été parfois vifs, mais toujours corrects.

La réaction des opposants à l'effacement des barrages est compréhensible, eux qui n'ont toujours connu que le barrage et le plan d'eau. C'est à l'Etat et aux collectivités de mettre en œuvre les moyens pour faire de cette opération un exemple humain, social et économique.

Les ONG et les institutions doivent apporter leur soutien à une cause juste, mais qui doit être expliquée.

L'AIDSA, qui n'a rien dit au cours de cette séance mais qui a écouté, ne mettra jamais en avant le saumon par rapport à l'Homme comme on l'a trop entendu.

Pour nous, à l'AIDSA, le bon état écologique c'est celui qui permet

la satisfaction de l'ensemble des usages liés à l'eau, au moindre coût pour la collectivité, et une rivière à saumon comme la Sélune ou la Sée doit rester ou redevenir une rivière à saumons.

L'effacement de ces deux barrages, si proches de la baie du Mont-Saint-Michel, ouvre une nouvelle voie aux migrateurs.

Jean ALLARDI

UN PLAN NATIONAL POUR LES MIGRATEURS ET LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

C'est le 13 novembre 2009 que l'annonce concernant les barrages de la Sélune a été faite par la Secrétaire d'Etat à l'écologie, le jour de la signature du premier contrat d'objectifs avec l'Onéma et du lancement d'un plan d'action national pour la restauration des cours d'eau.

Ce plan, qui vise à restaurer la continuité écologique des cours d'eau d'ici 2015, comporte cinq volets :

1. La mise en place d'une base nationale de données sur les seuils et barrages : le Référentiel des obstacles à l'écoulement des eaux qui recense plusieurs dizaines de milliers de seuils et barrages.

2. La définition de priorités d'intervention par bassin, avec un objectif, celui de restaurer la continuité écologique des cours d'eau,

3. La révision des programmes des Agences de l'eau pour le financement de l'aménagement, d'ici 2012, de plus d'un millier d'ouvrages recensés comme prioritaires,

4. La mise en œuvre d'un programme d'interventions pour les services de police de l'eau sur les obstacles les plus perturbants pour les migrations piscicoles,

5. L'évaluation des bénéfices environnementaux, gage du suivi de l'efficacité des mesures mises en œuvre.

Espérons que cet n^{ième} plan soit le bon et suivi d'effet, sachant que, de la qualité hydrobiologique du réseau de petits affluents, dépend la richesse de la rivière principale.

Les enjeux sont considérables sur la multitude de petits seuils artificiels au niveau des têtes de bassin, banalisés par cinquante ans d'aménagements hydrauliques connexes aux travaux agricoles, forestiers et routiers.

Si leur restauration (et pas leur suppression ou leur arasement systématique) nécessite souvent peu de chose, leur nombre est considérable et leur entretien l'affaire de tous.

LE SAUMON FAIT COLLOQUE A OLORON-SAINTE-MARIE

L'Onéma a organisé à Oloron-Sainte-Marie, les 21 et 22 octobre 2009, un colloque consacré au saumon atlantique ayant pour titre : « *Saumon Atlantique, pour une bonne gestion des habitats aquatiques et des salmonicultures de repeuplement* ».

Il s'inscrivait dans le cadre du plan français pour la mise en œuvre des recommandations de l'Organisation pour la Conservation du Saumon dans l'Atlantique Nord (Ocsan).

Parfaitement organisé par l'Onéma, avec l'appui logistique de l'Office international de

l'eau, ce colloque a réuni environ 200 personnes qui, à un titre ou un autre, ont un intérêt pour le saumon atlantique.

On a pu noter une participation significative de collègues étrangers, dont Malcom WINDSOR, le Secrétaire général de l'Ocsan.

Comme cela était explicité dans le titre du colloque, quelques communications ont été consacrées à l'habitat du saumon. Sur un sujet complexe, il faut retenir la communication de notre collègue néo-zélandais Michel DEDUAL qui a fait une analyse critique des différents modèles d'évaluation des habitats malgré leur sophistication de plus en plus grande.

Si les composantes classiques : vitesse, hauteur d'eau, substrat et température sont toujours fondamentales (Dominique OMBREDANNE de l'Inra) le problème de la pollution diffuse, et celui du ruissellement sur le bassin versant des particules fines, sont de plus en plus signalés, au point d'anéantir les succès reproducteurs (Gilles EUZENAT de l'Onéma).

Deux communications ont eu le mérite de nous « ramener sur terre ». Elles sont consacrées aux débits réservés et aux besoins en matière d'habitat et de libre circulation (M.DEDUAL) d'une part, ainsi qu'aux « éclusées » et la mesure de leur impact sur les différents stades de développement (Dominique COURRET de l'Onéma) d'autre

part. Ces communications sont essentielles pour comprendre le fonctionnement biologique d'une rivière et trouvent une illustration immédiate dans la communication d'Aline COMEAU de l'agence de l'eau Adour Garonne, qui met en évidence l'importance de la connaissance approfondie pour faire aboutir une négociation toujours longue et difficile.

Les outils législatifs et réglementaires ont été présentés. Il faut constater que depuis la loi de 1964, à la Directive cadre sur l'eau de 2006 et sa traduction dans la loi sur l'eau de 2007, le paysage administratif et le rôle des acteurs institutionnels ont considérablement évolué.

La deuxième partie du colloque a été consacrée aux actions de repeuplement et à la place de la pisciculture dans la restauration des populations de saumons en France ou à l'étranger.

La communication de Pierrick HAFFREY (Sysaaf) a bien mis en évidence la diversité des pratiques propres à chaque établissement et à chaque bassin et j'avoue, bien humblement,

avoir du mal à me faire une philosophie en la matière.

Ce colloque a été l'occasion de réunir une nouvelle génération de chercheurs, techniciens et administratifs, autour d'une espèce qui a déjà fait couler beaucoup d'encre ! On a pu apprécier l'étendue de notre ignorance sur ce qui se passe en mer ou sur l'impact des changements climatiques (ce n'était pas le sujet).

A plusieurs reprises le bon sens est revenu en surface : **pas de saumon sans rivière en bon état de fonctionnement.**

Tout au long de ce colloque, suivi par plusieurs collègues de l'AIDSA, on ne pouvait s'empêcher de penser à notre président Jean-Pierre TANE.

Un hommage chaleureux et mérité lui a été adressé en début de colloque par Patrick LAVARDE Directeur général de l'Onéma.

J.A.

POUTES, LE RAPPORT PHILIPPART

On va donc peut-être détruire les barrages de la Sélune : parfait. Mais si on pouvait aussi détruire celui de Poutès pour redonner un peu de liberté aux saumons de l'Allier, ce serait encore mieux.

C'est ce que dit le rapport que le Meeddat (aujourd'hui le Meeddem, le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer) a commandé à Jean-Claude PHILIPPART, Professeur à l'Université de Liège, rapport qui a été rendu en juillet 2009.

Poutès est un barrage qui était déjà vieux avant d'être construit et qui prive l'Allier de la moitié de ses frayères naturelles, excusez du peu ! Ce ne sont pourtant pas les voix qui manquent pour le

crier, et ce rapport énumère les multiples intervenants qui ont leur mot à dire pour protester, parfois trop mollement hélas, contre le maintien du barrage. Le saumon de l'Allier, une souche génétiquement unique, fait partie de notre patrimoine et de notre biodiversité, ce à quoi la construction du barrage en 1941 a porté un coup presque mortel, et ce ne sont pas les passes de 1984 (dévalaison) et de 1986 (montaison) qui ont renversé la situation.

L'analyse de l'évolution démographique misérable du peuple migrateur durant l'après-guerre en témoigne, malgré toutes les mesures qui furent prises pour assurer sa protection,

dont l'interdiction de la pêche : il n'y a aujourd'hui pas plus de 500 géniteurs dans l'Allier.

L'impact de Poutès (17 mètres de haut), c'est une grave perturbation de la migration anadrome des géniteurs empêchés d'atteindre les frayères, une dévalaison des smolts très incertaine, et la dégradation de l'habitat dans le vieil Allier, malgré des aménagements peu convaincants : tout cela est fort bien expliqué dans le rapport PHILIPPART qui développe également les trop nombreuses autres causes qui menacent l'existence du saumon en Loire, notamment le bouchon vaseux, car il n'y a pas que Poutès !

Pour éviter à tout prix de démanteler Poutès, Electricité de France (EDF) propose deux types d'aménagements qui sont d'ailleurs la preuve que la nocivité du barrage est évidente pour tout le monde.

Un premier projet consiste à baisser l'eau du barrage en ouvrant les vannes, et ce, pendant la dévalaison des smolts. On en profiterait pour réaménager l'échelle et optimiser le cycle des « éclusées », tout cela pendant dix ans. Après quoi, on en discuterait, car les avis sont partagés quant aux conséquences, bonnes ou mauvaises, de ce premier projet.

Selon le deuxième projet, on araserait le barrage en créant un seuil effaçable grâce à une rehausse gonflable - il paraît que cela se fait déjà - qui conduirait l'eau vers une prise d'eau latérale, le dispositif étant manœuvré selon des modalités compliquées

variant avec le débit de l'Allier. La hauteur de franchissement serait divisée par dix et la retenue d'eau réduite à sa plus simple expression, ce qui limiterait la rétention des sédiments et libérerait des frayères. Evidemment, la production d'électricité en souffrirait. Hélas ! Il n'est pas dit que la gestion de ces aménagements nouveaux sera facile, le nettoyage des prises d'eau par exemple, ni qu'un barrage, petit au départ, ne deviendra pas grand à la fin des travaux etc... Et tout cela coûte cher !

Les projets d'EDF, séduisants car nouveaux, pourraient bien se rapprocher des limites du fumeux. Le plus simple ne serait-il pas de détruire Poutès purement et simplement ?

Ce que ne dit pas le rapport PHILIPPART, c'est que le gros argument pour le maintien du

barrage est le confort financier qu'il apporte aux communes d'implantation grâce à la taxe professionnelle. Or, cette taxe vient d'être supprimée...

Frédéric Mazeaud

Depuis l'année 2008, la décision a été prise d'arrêter tout alevinage sur une zone sanctuaire de l'Allier en amont de Langeac. Elle devient ainsi strictement réservée à la reproduction naturelle, avec un suivi scientifique de cette petite population sauvage du haut Allier, dernière forme survivante en Europe occidentale d'un grand saumon capable d'effectuer une migration de reproduction en rivière sur une distance de près de 1 000 km.

Nouvelles internationales

SALSEA PROGRESSE AU GROENLAND

Le projet Salsea est un vaste programme de coopération internationale destinée à savoir ce qui se passe en mer une fois que les post-smolts ont quitté les eaux douces pour se rendre sur les aires d'engraissement.

Ce projet est piloté par l'Organisation pour la Conservation du Saumon dans l'Atlantique Nord (Ocsan) et le Groenland Fisheries Institut. Il met en jeu d'importants moyens à la mer comme des bateaux de

recherche canadiens, irlandais, norvégiens et féringiens.

Autant 2008 fut une année noire et stérile en raisons d'obscures luttes d'influence, autant les choses sont heureusement rentrées dans l'ordre en 2009.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 412 saumons, soit un peu plus d'une tonne de poisson, qui ont pu être échantillonnés sur la côte Ouest de la grande île, ce qui est une performance que l'on peut saluer : les communications y sont

difficiles, le temps souvent incertain et les conditions de laboratoire précaires.

Le gouvernement groenlandais a pris conscience de l'enjeu, et du personnel du GIRN (Groenland Institut of Natural Ressources) est venu prêter main forte, notamment la direction du Fish and Shrimp Department à Nuuk.

On n'attend plus que les résultats, ce qui devrait prendre un certain temps. Patience, on en parlera dans une prochaine lettre... F.M.

GYRODACTYLUS, QUELLE PLAIE !

En ce beau matin de juin 2009, nous traversons un fjord avant d'en longer un autre. Nous passons un pont sur une rivière, une rivière à saumon bien sûr

puisqu'il n'y a que ça en Norvège. Heureux pays ! Aage VOLDE pilote notre expédition. C'est le président de l'association des propriétaires privés de rivières

norvégiennes, c'est à dire de tous ces gens à qui l'on paye un droit pour pêcher le saumon depuis leur berge sur la longueur de

parcours dont ils sont détenteurs. Quel beau métier !

Nous voici bientôt au fond d'un fjord dans lequel se jette une petite rivière, la Mana, large comme la moitié d'un grand boulevard parisien et propriété du club de Aage.

A cet instant, nous commençons à comprendre que les apparences idylliques des lieux sont trompeuses. Dans le Club House, des affiches et explications en tous genres nous expliquent que la guerre est déclarée : la guerre au *Gyrodactylus salaris*.

Dehors, un autre bâtiment attend les éventuels pêcheurs. Pourvu d'une douche, on y désinfecte obligatoirement tout le matériel destiné à tremper dans l'eau, c'est une petite partie du prix à payer pour pêcher.

Le Gyro, un indésirable venu de la Baltique, où les saumons le tolèrent, a décimé les populations norvégiennes de saumons depuis vingt ans, sans qu'on n'y prenne garde, avant qu'il ne soit trop tard. Résultat : près de cinquante rivières anéanties.

Comment le Gyro s'y prend-il pour tuer ?

C'est ni plus ni moins qu'une sorte de petite sangsue d'un demi-millimètre qui se fixe sur les alevins et les parrs de saumon pendant leur vie en eau douce. Grâce à une sorte de ventouse digitée, l'opisthaptor, cet asticot peut se servir tranquillement de sa gueule



râpeuse pour se nourrir et créer des lésions cutanées et branchiales aux poissons. Dans le même temps, il donne naissance à un autre parasite, aussi gros que lui, qui contient déjà un troisième exemplaire, à la manière des poupées russes. Les saumons et autres salmonidés juvéniles qui abritent parfois mille de ces parasites succombent, on le devine, à une infection généralisée.

On n'a pas de moyen de lutte spécifique contre le Gyro. La seule chose à faire, c'est d'empoisonner toute la rivière avec de la roténone (en attendant de trouver mieux), ce qui la débarrasse du Gyro aussi bien que des saumons et autres poissons. En même temps, on met un cerje pour que par la suite, il n'y ait pas de ré-infestation. C'est ce qui a été fait en 1993 sur la Mana. Après trois ou quatre ans, les saumons sont revenus. Ils sont plus gros, en moyenne, qu'avant. Tant mieux, mais on a certainement perdu une des caractéristiques génétiques de la population d'avant. Ne nous plaignons pas, il n'y a pas eu pour l'instant de ré-infestation.

Nous voici maintenant sur les bords de la Rauma, une rivière géante par rapport à la Mana. La Rauma roule ses eaux vertes et transparentes jusqu'à Andalsnes, son estuaire. Son histoire est consternante. Traditionnellement très riche en saumons, la Rauma a été décimée par le Gyro. Empoisonnée à la roténone en 1993, elle a malheureusement été ré-infestée depuis. Il faudrait recommencer l'empoisonnement, mais cela coûte très cher. Une autre rivière du coin, la Henselva, a aussi été traitée, puis ré-infestée. Gyro, quelle plaie !

Nous prenons pensivement le chemin du retour. Le car s'engouffre dans un tunnel qui passe sous un fjord. Je lève machinalement la tête. La veille au soir à la tombée de la nuit, nous pêchions la morue en bateau exactement à cent mètres au dessus.

En Ecosse, menace de Gyro. En France, malgré une fausse alerte il y a quelques années à propos d'une espèce de Gyro autre que *salaris*, pas de grosse menace pour l'instant. Pourvu que cela dure.

F.M.



La rivière RAUMA en juin 2009, un cadre exceptionnel, traitée contre *Gyrodactylus salaris* en 1993 et réinfestée depuis...

LA PAROLE AUX ADHERENTS

Comment expliquer le déclin du taux de survie des saumons en mer ? *Ci-après un extrait du point de vue d'André Dhellemmes :*

Les saisons de pêche au saumon dans nos rivières françaises, tant

en Bretagne et Normandie que dans le Béarn ou au Pays Basque,

se font de plus en plus décevantes. A la mi-septembre

2009, le nombre des captures de saumons de printemps et de grilse n'y aurait globalement pas même atteint le tiers de la moyenne des cinq dernières années. La taille des captures continue à décroître ; les saumons atteignant dix livres deviennent rares. Les remontées sont de plus en plus tardives ; fin septembre, aucune remontée significative de

castillons ne s'était manifestée en Bretagne, pas même dans les estuaires, alors que ces petits saumons d'été arrivent habituellement en rivière dès la fin Juin. « Reviendront-ils ? » (...). Et pourtant, l'interdiction par le gouvernement irlandais des filets dérivants à saumons en haute mer, effective depuis le 1^{er} Janvier 2007, avait suscité

l'espoir d'une amélioration significative des retours dans les rivières françaises, espagnoles et du Sud-Ouest de l'Angleterre. Hélas, force est aujourd'hui de constater qu'il n'en a rien été et que d'autres explications restent à trouver pour tenter d'enrayer un déclin menaçant d'extinction les populations de saumons de nos rivières.

La faute au réchauffement climatique ?

Il ne s'agit pas ici de revenir sur les causes des échecs de reproduction et de survie des alevins de saumons dans nos rivières : agriculture intensive, ensablement des zones de fraie (...), mais le problème demeure entier. L'objet de ma réflexion tente plutôt d'identifier et de comprendre ce qu'il advient des smolts après leur arrivée en mer, au début du printemps. On ne sait en effet pas grand-chose de ce que devient le saumon pendant la phase de son séjour en mer jusqu'à son retour dans sa rivière natale pour s'y reproduire. Certains scientifiques, tels que le Professeur britannique Martin Palmer, ont toutefois récemment fait état d'une information alarmante selon laquelle le phytoplancton, qui constitue l'aliment des petits poissons pélagiques dont se nourrissent les jeunes saumons dans l'océan Atlantique Nord, se déplace de plus en plus vers le Nord, du fait de l'élévation des températures de l'eau de surface due au réchauffement climatique. Les prédateurs de ces petits poissons, notamment les capelans, lançons (sandeels) et merlans bleu (blue whiting), s'éloigneraient eux-mêmes de

plus en plus vers le Nord, à la poursuite de leur nourriture. Le Professeur Palmer est même allé jusqu'à émettre l'hypothèse selon laquelle cet allongement des migrations pourrait entraîner la disparition des populations de saumon des rivières espagnoles, françaises et anglaises ! Serions nous aujourd'hui réellement confrontés au début d'un tel processus ? Certes, il est de bon ton de nos jours d'attribuer toutes sortes de nuisances inexplicables au seul réchauffement climatique. En l'occurrence, je ne suis pas vraiment convaincu qu'il soit la cause essentielle de la poussée vers le Grand Nord des saumons en quête d'une nourriture qui fait de plus en plus défaut dans leurs zones principales de nutrition ; je veux parler des principaux courants océaniques et de l'accroissement, des plateaux maritimes, continentaux et insulaires, qui rassemblent la plus forte densité des espèces formant la chaîne alimentaire des poissons prédateurs. Le réchauffement climatique n'explique pas tout et il serait trop facile de n'invoquer que lui. Le fait est en tous cas que la vaste zone océanique concernée est aujourd'hui

sérieusement dépeuplée des espèces pélagiques constituant les écosystèmes marins, ce qui entraîne de profondes perturbations migratoires et alimentaires de celles-ci. C'est en réalité toute la chaîne alimentaire des poissons du Nord-Est Atlantique, dont le saumon constitue l'un des derniers maillons, qui aujourd'hui gravement menacée.

Au delà de cette chaîne, se situe l'autre prédateur, qui pourrait bien être à l'origine du désastre écologique auquel nous assistons depuis 50 ans et que la communauté scientifique répugne à nommer autrement que du bout des lèvres : l'Homme, la surpêche et l'exploitation effrénée des espèces marines, dopée par les progrès technologiques et la demande mondiale de productions de la mer.

J'en sais quelque chose pour avoir été personnellement l'un des acteurs de la Grande Pêche Thonière tropicale française pendant les 35 années de ma vie professionnelle...

Les captures accidentelles (by-catches) de jeunes saumons en mer

Peu après leur arrivée en mer, les jeunes saumons, ou post smolts, entreprennent leur migration alimentaire vers les riches zones de l'Atlantique Nord-Est, se gavant dans leur périple des petits poissons fourrage (...), eux-mêmes fréquemment associés à d'autres espèces pélagiques,

maquereaux, harengs, chinchards, intensivement exploitées pour l'alimentation humaine par les flottes de grands chalutiers pélagiques des pays d'Europe du Nord et de Russie. Les expéditions et contrôles réalisés ces dernières années par les navires de recherche de l'Institut Norvégien

de Recherche Marine ont clairement démontré la vulnérabilité des jeunes saumons aux chaluts pélagiques, lorsqu'ils se nourrissent des mêmes petites proies marines que les bancs de maquereaux et harengs, au festin desquels ils s'associent tout au long de leur périple. « Les

pêcheries pélagiques de haute mer, telles que celle du maquereau, ont un impact sur les post-smolts, qui font partie des captures accidentelles, et certaines estimations des quantités capturées sont extrêmement alarmantes » (Derek Mills, Atlantic Salmon Trust, 2000). Il est vraiment déplorable que ces expéditions norvégiennes engagées dans cette direction concrète, il y a quelques années, aient été subitement arrêtées, depuis 2007 ; certes le Ciem (Conseil International pour l'Exploration de la Mer) et l'Ocsan (Organisation pour la conservation

du saumon dans l'Atlantique Nord, ou Nasco) ont entrepris, depuis lors, une vaste et coûteuse opération internationale, Salsea, visant à identifier les itinéraires de migration des jeunes saumons dans l'Atlantique Nord, au demeurant en pleine mutation, mais pourquoi avoir abandonné la recherche des causes de l'accroissement de leur mortalité en mer ? R.Shelton avait pourtant conclu le chapitre de l'ouvrage de l'Atlantic Salmon Trust traitant du chalut pélagique, à l'issue du Symposium international Saumon tenu en Juillet 2002 à Edimbourg, en ces termes : « Il a été décidé

qu'une action gouvernementale internationale serait entreprise d'urgence pour préparer la mise en vigueur de mesures techniques et administratives visant à réduire les captures accidentelles de saumon Atlantique par le chalutage pélagique, en même temps que seraient accélérées les recherches ciblant ce problème ».

Le problème est encore aggravé quand on sait que la pêche industrielle minotière (ci-après) est également responsable de captures accidentelles de saumons post-smolts et adultes.

La surpêche des petits poissons fourrage pour l'alimentation animale

Sait-on que les flottes de pêche industrielle minotière des Pays Nordiques prélèvent chaque année dans le Nord-Est Atlantique plusieurs millions de tonnes de petits poissons pélagiques (...) pour approvisionner l'industrie de la farine et de l'huile de poisson destinée à l'alimentation animale (saumons d'élevage, aquaculture, porcs, volailles) ? Sait-on qu'il faut 4 à 6 kilos de ces petits poissons sauvages pour produire 1 kilo de poisson d'élevage ? Sait-on que ces poissons fourrage constituent la nourriture essentielle des saumons sauvages durant tout leur cycle de vie en mer, depuis la sortie de leur rivière natale jusqu'à leur retour ? Sait-on que les stocks de ces espèces sont aujourd'hui en grave danger, au point que le gouvernement d'un des pays nordiques les plus concernés, l'Islande, a pris la décision courageuse d'interdire dans ses eaux, depuis février 2008, la pêche industrielle de l'espèce la plus menacée, le capelan, dont le stock reproducteur était en voie d'effondrement ? Sait-on enfin que les stocks de lançons de la Mer du Nord et de merlan bleu de la Mer de Norvège sont également proches de l'effondrement ?

Bien avant ces espèces sans intérêt commercial et non réglementées, d'autres espèces de petits pélagiques exploitées pour l'alimentation humaine,

telles que le hareng de l'Atlantique Nord, la sardine et l'anchois du Golfe de Gascogne et de Méditerranée ou l'anchois du Pérou, ont été périodiquement victimes de la surpêche et font désormais l'objet de mesures de gestion et de protection efficaces en vue de la reconstitution de leurs stocks. C'est d'ailleurs à la suite de la disparition du hareng dans les années 60 que les pêcheries danoises, norvégiennes et islandaises se sont reconverties dans l'exploitation des stocks vierges de ces petits poissons pélagiques fourrage, en vue de satisfaire la demande de l'industrie de la farine de poisson et de l'aquaculture, en plein essor. Depuis cette époque, on assiste sans réagir à un pillage en règle de ces espèces dont dépend la survie des prédateurs naturels que sont la morue, dont on connaît le triste état des stocks, et le saumon, en voie de connaître le même destin, si des mesures drastiques ne sont pas prises avant qu'il ne soit trop tard.

Que les jeunes saumons doivent remonter de plus en plus vers le Nord pour trouver leur nourriture en quantité suffisante ne fait pas de doute. Mais il serait trop facile d'imputer au seul réchauffement climatique le bouleversement actuel des écosystèmes du Nord-Est Atlantique.

Mon hypothèse est que l'allongement des migrations du saumon résulte essentiellement de la surpêche des petits pélagiques et de l'effondrement des stocks de nourriture dans les zones traditionnelles. « Il a en effet été démontré scientifiquement que les stocks de poisson peuvent s'effondrer subitement sans signe avant-coureur, car, au-delà d'un seuil de population pêchée, le renouvellement du stock n'est plus possible ».

D'aucuns ne manqueront pas d'objecter que les stocks de saumons des rivières de Russie (Kola) et d'Islande, demeurent abondants ; l'explication pourrait être tout simplement que ces souches nordiques bénéficient de la proximité géographique des riches zones de nutrition encore intactes du Grand Nord, à la différence des populations lointaines des rivières du Centre et Sud de l'Europe. En outre, leur gestion beaucoup plus commerciale repose sur une politique de soutien des stocks de saumons par alevinages réguliers des rivières. Par ailleurs, il me paraîtrait plus logique d'imputer également la tendance récurrente au retard du retour des saumons dans nos rivières, ainsi que la diminution sensible de leurs tailles et poids, à la surpêche des poissons fourrage et à l'éloignement accru des nouvelles

zones de nutrition qui en découle. La conjugaison de ces facteurs constitue à mes yeux l'explication la plus crédible à la diminution du taux de survie des saumons depuis plusieurs décennies.

Quoiqu'il en soit, le fait est que notre planète a connu au cours des millénaires écoulés de nombreux épisodes de changements climatiques et que, pour autant et jusqu'à nos jours, cela n'avait jamais empêché les saumons, grands et petits, de

revenir chaque année se reproduire en nombre dans leurs rivières de France et d'Europe ! Aujourd'hui ne reviennent jusqu'à nous que ceux qui ont survécu à la désintégration des écosystèmes du Nord-Est Atlantique. Pour combien de temps encore ?

Que faire ?

La restauration marine des stocks de saumon Atlantique constitue un problème vaste et complexe, qui ne pourra trouver de solution qu'au niveau de la région et de l'ensemble des pays riverains détenteurs et responsables de la gestion de la ressource, qu'ils soient membres de l'Union Européenne ou pas. Un arrêt total de deux ans au minimum de toute l'activité de pêche minotière du Nord-Est Atlantique serait sans nul doute la solution la plus radicale. Sinon, la mesure la plus urgente et drastique serait probablement la conclusion d'un accord international entre tous ces pays riverains de l'Atlantique Nord-Est, prévoyant la création urgente de vastes Réserves marines, interdites selon les

saisons aux pêches pélagiques, afin de permettre aux écosystèmes fragilisés de se reconstituer rapidement, tant dans les eaux internationales que dans les zones économiques exclusives des Etats. Une autre mesure, actuellement à ses débuts, devrait viser à accélérer le processus technique du remplacement progressif de l'alimentation animale à base de poissons par des aliments à base végétale.

A l'image des périodes d'abondance des espèces marines retrouvées à l'issue des deux premières guerres mondiales, du fait de l'arrêt des activités de pêche, il pourrait alors être permis d'espérer une rapide

reconstitution des stocks de *Salmo salar*.


André Dhellemmes

Références :

- Ciem, Conseil International pour l'Exploration de la Mer (ICES) : Journal of Marine Science, 2006
- "The Ocean life of Atlantic Salmon. Factors influencing survival", Edition Derek Mills, Atlantic Salmon Trust, 2000.
- "Salmon at the Edge". Idem, 2003.
- Intrafish, 27.08.2009.
- "Surpêche, l'Océan en voie d'épuisement". Charles Clover. Ed. Demopolis/WWF, 2008.
- "Une mer sans poissons". Philippe Cury, Yves Miserey. Ed. Calman,-Lévy, 2008.

Association Internationale de Défense du Saumon Atlantique

Saumons



L'AIDSA a besoin
de votre soutien pour continuer
à s'exprimer au niveau national et international
en faveur des écosystèmes aquatiques
fréquentés par le saumon atlantique

AIDSA

Association de personnes
(Loi de 1901)
Fondée en 1958 (ex. ANDRS)
Reconnue d'utilité publique
(Décret du 4 mars 1985)

Rejoignez-nous

AIDSA c/o Institut océanographique
195, rue Saint-Jacques - 75005 Paris
www.saumonmag.com aidsa@free.fr

THIAMINASE ?

Et si la carence en vitamine B1, aneurine, co-carboxylase, autrement-dit en thiamine, était une cause majeure de souffrance et donc de disparition des post-smolts dans l'Atlantique Nord, et pourquoi pas dans le Pacifique Nord ? Et pourquoi pas des morues pendant qu'on y est ?

La thiamine (vitamine hydrosoluble) est un élément essentiel du fonctionnement de la pompe à injection qui envoie le fuel dans le moteur de toutes les cellules vivantes.

Faute de thiamine, le moteur tousse et la cellule meurt, à commencer par la cellule nerveuse.

Chez l'homme, un manque de thiamine provoque le béribéri et diverses encéphalites. Chez l'animal, on s'aperçoit que des symptômes et divers comportements bizarres longtemps inexplicables sont directement imputables à une déficience en cette vitamine qui ne devrait pas tarder à se placer sous les feux de l'actualité.

Parmi les animaux aquatiques, les crocodiles constituent la partie la plus visible du phénomène thiamine. Les alligators de Floride, ou les gavials du Gange, nagent sur le dos, cessent de se nourrir ou de fuir l'homme, et finalement meurent à moitié paralysés, ce qui se remarque dans les marigots.

Quant aux saumons, un déficit en thiamine est rapporté pour les populations de la Baltique, connu sous le nom de syndrome M 74, ce qui est mortel pour eux. Il en va de même pour les populations de Salmonidés de certains grands lacs d'Amérique du Nord. Des anomalies de comportement sont également observées depuis longtemps chez certains de nos migrateurs. Sur l'Adour, des femelles vivantes, mais ayant perdu l'équilibre et donc incapables de se reproduire, ont déjà été recueillies gisantes dans certaines passes à poisson : la faute à la thiamine ? Savoir si des injections de la vitamine ne remettraient pas sur pied ces poissons perdus ?

L'origine du déficit en thiamine est pour l'instant énigmatique. Certains penchent pour une cause génétique qui serait amplifiée par des pratiques de pisciculture où l'on ne se soucie guère des tares que l'on propage, à moins que ces tares ne soient très apparentes. D'autres incriminent une sub-

stance parfois présente dans la nourriture, la thiaminase, qui détruit la thiamine dans l'estomac des victimes et crée l'avitaminose. Pour les alligators, nous savons : ceux qui se nourrissent d'une variété d'aloses sont condamnés car l'alose est chargée en thiaminase. Possible que la prolifération de cyanobactéries y soit pour quelque chose. Saumons, et aussi morues, sont comme les crocodiles au sommet de la pyramide des prédateurs. Certaines de leurs proies animales sont sans doute riches en thiaminase. Il n'en faudrait pas plus pour expliquer leur raréfaction dans l'Atlantique Nord. Espérons que les grands projets de recherche comme Salsea se pencheront sur cette question sans tarder.

Pour l'homme, la thiaminase n'est pas une grande menace car elle est présente seulement dans les viscères, ceux de la sardine par exemple, et la cuisson la détruit.

Question : en admettant qu'on découvre que c'est bien la thiaminase qui décime les post-smolts dans l'Atlantique Nord, qu'est-ce qu'on fait ?

F.M.

LE JEÛNE SYNCHONIQUE

Migrer ou manger, il faut choisir.

C'est ce que doivent se dire une foule d'animaux qui vivent à un bout de la terre et vont se reproduire à l'autre.

Baleines grises ou à bosse, sternes arctiques, tortues marines cessent de s'alimenter pendant

parfois de longs mois pour se rendre sur les lieux de ponte ou de mise bas, ainsi que nombre de poissons.

Parmi ces derniers, le saumon Atlantique constitue sans doute le cas le plus extrême que nous connaissons, puisque c'est parfois pendant un an, voire un an et

demi, que ce poisson carnassier et prédateur cesse de s'alimenter pour s'en aller accomplir son devoir de géniteur.

Il s'agit là du phénomène que l'on a nommé le jeûne synchronique, un mot, bien savant, pour désigner la multiplicité des transformations anatomiques et

physiologiques qui se produisent, en même temps, dans ce curieux organisme.

Rappelons la séquence des événements de la migration du retour. On choisit exprès le cas des grands saumons qui constituent l'exemple le plus extrême.

Après deux ou trois ans passés en mer sur les aires d'engraissement de l'Atlantique Nord, un déclic probablement hormonal leur indique qu'il est temps de rentrer.

Nous sommes aux environs d'octobre. A la mi-novembre, ces migrateurs commencent à se présenter à certains points de passage, par exemple au nord des Iles Féroé où on les pêchait jadis à la longue ligne et cela, jusqu'en février. A ce stade, les saumons ont le tube digestif atrophié, mais ils mordent encore aux appâts.

Dans le même temps, en février, on voit apparaître en Loire et sur l'Adour les premiers saumons de printemps qui ont donc déjà quelques mois d'un jeûne qui s'est installé progressivement.

Ces saumons vont rejoindre la zone des frayères, où ils vont rester jusqu' à l'hiver suivant, pour accomplir leur devoir parental. Après quoi, certains d'entre eux vont se remettre d'aplomb, reprendre une livrée argentée et retourner à la mer pour un second voyage.

Ils n'ont plus que la peau sur les os, mais ne recommenceront pas à s'alimenter avant le mois d'avril. Depuis qu'ils ont quitté l'Atlantique Nord, ils auront donc supporté un jeûne d'une durée de douze à quinze mois.

Difficile à croire, mais pourtant parfaitement vérifiable. Dans les passes à poisson qui équiper nos rivières, on capture des saumons de printemps pour les placer en stabulation et procéder à la reproduction manuelle. Pendant ce temps là, on ne leur donne rien à manger, ce qui ne les empêche pas de prendre leur livrée nuptiale et de faire leur

maturation sexuelle. Après quoi, on les reconditionne pour conserver des géniteurs précieux. La principale difficulté est alors de les convaincre d'avaler quelque chose car ils refusent toute nourriture ! Il faut de la patience et de l'habileté pour amorcer la réalimentation !

Reste à s'interroger sur la signification, sur la nécessité de ce jeûne synchronique.

Le saumon qui migre à travers l'océan est un poisson épipelagique. Sur le chemin du retour, il traverse des masses d'eau qui sont vides de proies. S'il doit chercher pitance, il perdra un temps considérable à explorer la mer jusqu'à tomber sur un banc de crevettes, de calamars ou de capelans, ce qui n'est pas précisément compatible avec le calendrier de la migration de retour.

De plus, si on se replace à une époque bénie où les rivières étaient pleines de saumons et les frayères toutes occupées par des femelles déjà en ménage, arriver dernier était un désavantage certain qui faisait la part belle aux géniteurs qui n'avaient pas musardé en route.

Le jeûne synchronique, et les adaptations physiologiques qui vont avec, constituent donc une puissante pression de sélection qui s'est installée au fil de l'évolution. C'est du moins une hypothèse qui semble tenir la route puisqu'on n'a guère d'autres explications plausibles.

Se goinfrer, constituer des réserves qui permettront de tenir le temps qu'il faut, puis passer aux choses sérieuses de la reproduction, sans faire l'école buissonnière après les ablettes, est donc une stratégie qui a fait ses preuves.

Ceci dit, il y a des saumons qui jeûnent et qui mordent.

Explications dans la prochaine lettre.

F.M.



Saumon de la Sélune
photographié le 26 novembre
2009, en pleine reprise de sa
migration au moulin des Geins,
par Mme Girres
de l'Auberge de la Sélune

Ce saumon, moins de quinze jours après l'annonce du ministre quant à l'arasement programmé des ouvrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit sur la Sélune, saute-t-il de joie ?

Il n'en sait sans doute rien. Et ce ne seront que ses « petits enfants » (au mieux) qui, après l'effacement des deux ouvrages, pourront rejoindre la haute Sélune et ses affluents. Espérons qu'ils soient nombreux.

Après plusieurs mois de jeûne, après avoir échappé à toutes sortes de prédateurs, y compris à deux pattes, dans l'océan, dans la baie du Mont-Saint-Michel et depuis son arrivée dans les eaux de la Sélune, il s'empresse de rejoindre une zone de frayère.

Que nous raconterait-il de sa migration par delà les océans, le long de nos côtes, puis en rivière ?



Nouvelles des régions

Gironde/Garonne/Dordogne

La migration des grands salmonidés en Garonne n'a pas repris avec la fin d'année

Dans la précédente Lettre Saumons, nous avons salué les acteurs du bassin de la Garonne qui effectuent un suivi à la fois de la migration des grands salmonidés, mais aussi des paramètres fondamentaux de la qualité du fleuve et de son estuaire : température, oxygène dissous et débit en périodes sensibles estivale et automnale.

L'association Migado avait ainsi comptabilisé à la mi-juillet en Garonne, au droit de l'obstacle de Golfech (1^{er} obstacle à 270 km de l'océan et le seul jusqu'à Toulouse à 370 km de l'océan), le passage de 223 grands salmonidés (68 saumons et 155 truites de mer). Or, deux mois et demi après, et une centaine de kilomètres plus haut, seuls 46 de ces poissons étaient parvenus à Toulouse.

Nous attendions les premières crues automnales, pour observer une reprise éventuelle de la migration de ces grands salmonidés vers les eaux plus fraîches de l'amont de Toulouse...

Eh bien non, la migration n'a jamais repris malgré des conditions hydrologiques satisfaisantes en raison de la chute

importante de la température de l'eau, consécutive à la fonte de la première neige tombée sur les Pyrénées aux environs du 20 octobre.

Que sont devenus ces quelques dizaines de grands salmonidés ?

La Garonne est une habituée de la disparition des grands migrateurs sur la centaine de kilomètres qui sépare la plaine d'Agen et Toulouse.

Pas d'obstacles, susceptibles de gêner la migration, certes une grosse confluence, celle du Tarn, peu propice à la survie de nos migrateurs égarés. Mais dans « continuité écologique », il y n'a pas que la succession de seuils, mais aussi la qualité de fonctionnement de l'écosystème aquatique et ses paramètres fondamentaux : le débit, la température et l'oxygène.

Si cet été le paramètre débit n'a pas trop été pénalisant du fait des opérations de soutien d'étiage depuis les lacs pyrénéens, la canicule subie par les populations humaines en plaine, s'est également fait ressentir par nos amis à écailles.

La température moyenne de l'eau a ainsi atteint en seconde quinzaine d'août, pendant dix jours consécutifs, plus de 26°C en plaine agenaïse (avec des pics à 29 C...) et de 22 à 25°C en pointe à Toulouse.

Un dizaine de jours dans ce « court bouillon » et nos truites de mer ont sans doute été cuites...

Espérons que l'été 2010 ne soit pas aussi caniculaire en plaine garonnaise.



Magnifique truite de mer de 63 cm, vivante en juin 2009, mais « cuite » cet été dans les eaux chaudes de Garonne

Photo Migado

Les nouvelles du Cogépomi

Même si l'AIDSA, comme son nom l'indique, s'occupe principalement et historiquement du saumon atlantique, notre association s'intéresse bien entendu à l'ensemble des espèces présentes dans nos rivières et estuaires, qu'elles y vivent toute

l'année, ou qu'elles migrent, comme les aloses.

A ce sujet, les dernières réunions plénières du Comité de gestion des poissons migrateurs Garonne-Dordogne-Gironde ont été houleuses du fait des décisions difficiles à prendre au sujet de la

« non-pêche » de la Grande Alose en 2010.

Le représentant de l'Etat a rappelé le « contexte du moratoire mis en place en raison de l'écroulement vertigineux des stocks de ce migrateur... Malgré un frémissement des remontées

l'année passée, elles ne représentent qu'à peine 10 % de celles des années quatre vingt dix... La crise est là et toutes les prévisions pour les prochaines années ne laissent espérer aucune amélioration sensible... Il faut donc ne plus pêcher ce migrateur tant que le stock ne sera pas reconstitué et il faudra plusieurs années ».

La question, c'est qu'il ne semble en l'état, plus possible de continuer à indemniser les pêcheurs après deux années de moratoire, la seule solution possible étant d'engager un « plan

palliatif dans lequel les pêcheurs seraient rémunérés en contrepartie d'études et de prestations ciblées, en liaison avec des organismes scientifiques », ce dont les professionnels voudraient que même les pêcheurs, qui ne déclaraient pas pêcher l'aloise, puissent y prétendre...

Donc, beaucoup d'amertume et d'incompréhension, puis, au moment du vote, la poursuite du moratoire est adoptée par 13 voix pour, 6 contre et 5 abstentions.

A quand des écosystèmes en « bon état » qui permettent à chacun de pouvoir vivre de nouveau de son métier, ou de pratiquer son loisir.

N'y a-t-il pas une certaine Directive cadre sur l'eau qui fixe des objectifs d'atteinte d'un « bon état » ? Mais il se peut que l'on ne parle pas du même « bon état »...

Et d'ici là, il est possible que les Aloses disparaissent avec les hommes qui les pêchaient pour leur profession ou pour leur loisir.

Jean-Paul COEURET

Vie de l'association

Le nouvel écusson tissu brodé est disponible

Un grand merci à Jean-Marie Malsacré, le président du Club des Saumoniers, qui nous a redessiné l'ancien écusson en tissu de l'AIDSA. Ce nouvel écusson, en tissu brodé, fil d'argent, d'un diamètre de 89 mm comme le précédent, répond à une attente de bon nombre de nos adhérents. Sur décision du Conseil d'administration, son prix est fixé à 5 euros l'unité, et sera offert aux membres donateurs. A vos commandes.

L'ancien...



et le nouveau...



L'AIDSA sera présente au Salon de la Pêche de Paris



Cette année, la Salon de la Pêche se déroulera au Parc des Expositions à Paris, Porte de Versailles, Hall 8, du vendredi 12 au dimanche 14 février 2010.

Comme chaque année, l'AIDSA participera au Salon de la Pêche qui est l'occasion de rencontrer nombre de sympathisants et membres de l'AIDSA, passionnés

de pêche à la mouche et amoureux des rivières.

Cette année, à noter le grand bassin qui permettra à nos amis du Club des Saumoniers de faire des démonstrations de lancer à la canne à mouche à deux mains et de tester différents matériels...

Rendez-vous sur le stand de l'AIDSA les 12, 13 et 14 février.

Vous trouverez toutes les informations sur le site du Salon au www.salondelepeche.com. Les visiteurs bénéficient d'entrées à demi tarif, 6 € au lieu de 12 € en se qualifiant sur le site du salon...

La lettre Saumons de l'AIDSA n°2 - 1^{er} trimestre 2010

AIDSA, C/o Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques - 75005 PARIS France - www.saumonmag.com - aida@free.fr

Bilan des déclarations de captures de saumons à la ligne en France

Le bilan des captures de saumons à la ligne en France au 22 janvier 2010

L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, l'Onéma, nous a aimablement autorisé à publier ci-contre les estimations au 22 janvier 2010 des captures de saumons à la ligne en zone fluviale pour l'année 2009 :

775 saumons déclarés, la confirmation d'un triste record !

Dans la précédente Lettre Saumons figurait un bilan, provisoire au 18 septembre 2009 à 648 saumons. La collecte des dernières déclarations de la saison de pêche 2009 n'a malheureusement pas permis de remonter significativement un bien triste bilan 2009.

Dans moins de deux mois, ce sera l'ouverture de la saison de pêche 2010.

Les conditions de pratique de la pêche au saumons ont-elles beaucoup évolué ?

Combien de parcours de pêche, oui, mais en zone sanctuaire, instaurés sur nos rivières ?

Combien de mesures locales incitatives permettant au pêcheur de capturer son saumon, puis de le libérer vivant à l'eau ?

Comme nous le suggérons dans la précédente Lettre, les conditions de gestion et de pratique de la pêche en France doivent évoluer entre les deux extrêmes actuels :

Pêche interdite ou droit à tuer.

Il nous faut favoriser les techniques de pêche et un contexte halieutique qui permette de pêcher, certes, mais aussi de gracier le saumon, pour qu'il survive jusqu'aux frayères, en espérant que les alevins puissent rejoindre l'océan.

Bassins ou rivières	Total provisoire au 22/01/2010	Bilans des années précédentes			
		2005	2006	08/11/2007	03/12/2008
Normandie					
Canche	0			4	5
Authie	1			4	3
Bresle	3	55	30	1	4
Arques	5	80	25	7	7
Valmont	0			1	0
Seine	0			2	0
Touques	2			2	3
Saire	0			2	8
Vire	2	2	3	0	0
Sienne	20	10	29	54	37
Sée	73				
Sélune	42	222	402	189	189
Couesnon	14	15	36	14	26
Autres (2005-2006)		12	37		
Total Normandie	162	396	562	400	401
Bretagne Nord					
Gouet	0			0	2
Leff	3	14	10	2	6
Trieux	42	40	31	58	42
Jaudy	4	16	10	10	2
Léguer	67	152	134	61	123
Yar	0	5	7	4	0
Douron	9	25	36	22	29
Queffleuth	5	1	1	1	10
Penzé	30	24	46	30	74
Flèche	0			0	1
Aber-Ildut	4	3	3	6	11
Aber-Wrac'h	2	2	10	3	6
Elorn	45	99	126	79	66
Mignonne	0	21	31	12	11
Camfrou	0	4	1	2	6
Aulne	45	75	176	52	53
Total Bretagne Nord	256	481	622	342	442
Bretagne Sud					
Goyen	32	23	74	14	30
Jet	3			2	10
Steir	12	117	111	10	15
Odet	9			19	23
Aven	18	37	46	34	30
Isole	4			6	10
Ellé	98	152	185	193	202
Laita	2			1	1
Scorff	19	55	100	62	26
Blavet	68	192	139	163	103
Kergroix	2	4	0	2	1
Autres (2005-2006)		3	3		
Total Bretagne Sud	267	580	655	506	451
Sud-Ouest					
Gave d'Oloron	63	210	203	97	213
Gave de Mauléon	15	50		16	23
Gaves réunis	1			0	1
Gave de Pau	0	1	1	0	0
Nive	7	10	1	0	2
Adour	4			0	2
Nivelle	0	0	1	1	0
Total Sud-Ouest	90	271	206	114	241
Total déclarations saumons capturés à la ligne	775	1 728	2 045	1 362	1 535
Bassins ou rivières	Total provisoire au 22/01/2010	Bilans des années précédentes			
		2005	2006	08/11/2007	03/12/2008

Nos adhérents, écrivains halieutiques

La Lettre Saumons est l'occasion de publier des extraits d'ouvrages écrits par nos adhérents passionnés de pêche et de voyage.

Petit lexique Anglais-Français / Français-Anglais

Extrait du livre de Sylvie Tissier « La rivière du paradis »

Séance de montage de mouches à la maison. Dehors il fait 32°C à l'ombre ce qui est rare en Normandie. Peut-être le coup du soir amènera-t-il quelque activité sur la Touques. En attendant, dans la fraîcheur de la vieille demeure, le cidre doux et le vieux calvados aidant, les commentaires vont bon train...

« Pour celle-ci tu fais un petit « tip » rouge, tu utilises un « tinsel » argent et tu ramènes le « hackle » vers l'avant.

- Tu m'énerves avec tes termes anglais, finit par exploser un ami, ne peux-tu pas parler comme tout le monde ? »

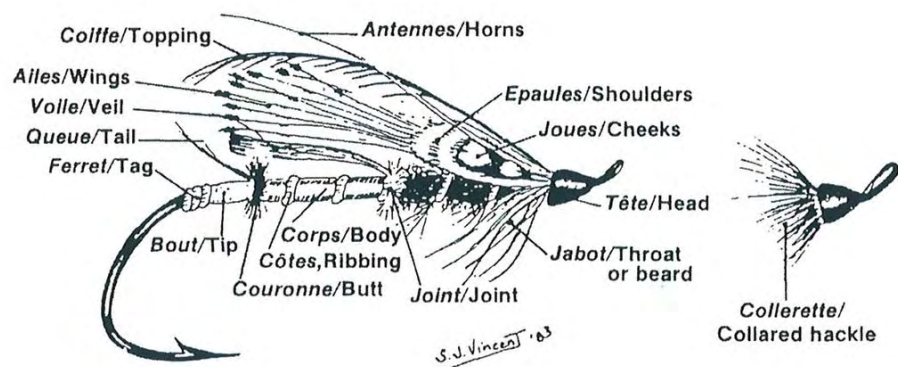
Il n'avait pas tout à fait tort. Habitué à lire en anglais les termes halieutiques, nous les employons tels quels sans même essayer de les traduire. Ce qui pour nous est une chose naturelle est perçu par nos amis non anglophones comme un certain snobisme et a le don de les exaspérer.

D'accord, d'accord, parlons français. Mes ces termes très spéciaux au montage de la mouche quels sont-ils ? J'avoue que lorsque la question fut soulevée la semaine dernière, je dus déclarer en toute humilité que je n'en connaissais pas la moitié. « Je vais me renseigner, dis-je à notre ami, je suis sûre que les québécois qui mettent un point d'honneur à ne pas angliciser notre langue ont dû trouver des équivalents. »

La réponse me parvint deux jours plus tard, avant même que commence mon enquête, par l'intermédiaire du bulletin de l'Association internationale de défense du saumon atlantique. N'avais-je pas raison de faire confiance à nos cousins d'Amérique pour défendre notre langue ?

Inutile de vous dire que j'avais transmis ma découverte à notre ami normand ; tous mes problèmes ne sont cependant pas résolus, car tout à l'heure, au téléphone, j'ai entendu Jacques lui parler de « backing » et de « shooting-head » ! Cela promet un week-end, pardon, une fin de semaine, bien difficile...

Petit lexique Anglais-Français/Français-Anglais



Cinquante ans de pêche sportive, cela n'est pas sans laisser quelques souvenirs ! Alors égrenons le temps et offrons aux lecteurs ces merveilleux moments riches en émotions. En Normandie sur la Touques ; en Écosse sur la Spey, la Tay ou la Ewe ; en Irlande ; sur la Blackwater ; en Islande, où un monde minéral et volcanique cache les trésors que sont la West Ranga ou la Midfjadara ; au Canada qui offre les plus belles émotions ou dans le Grand Nord du Labrador... tous ces lieux à l'abri du monde vous enchanteront par la nature sauvage de leurs rivières. Reportages, nostalgie et humour se mêlent pour apporter aux lecteurs rêve et évasion. Disponible aux éditions du Pécari (paru le 12/12/2008)

La Lettre de l'AIDSA

n° 2 1/4 1^{er} trimestre 2010

La suite du mot du Président de la page 1

J'ai toujours pensé que sur un fleuve, il y avait une place pour les différents types de pêche.

Les pêcheurs ne sont pas responsables de la crise écologique que nous traversons. Par exemple on dépense des milliards pour assainir avec succès les eaux de la Seine, et dans le même temps, on interdit la pêche commerciale du fait d'une teneur en PCB.

A Biarritz le silence de l'administration à ce sujet a failli être profond.

Quand la France, celle qu'on aime, reçoit à Biarritz sur le thème de la petite pêche professionnelle, un ministre de la Pêche d'un pays ami, où la pêche est la première activité économique du pays, on aurait pu s'attendre à plus de déférence de la part de notre pays.

Enfin, peut être une lueur d'espoir, Mme Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat à l'écologie, a annoncé le 13 novembre l'effacement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit sur la Sélune. Ce vieux serpent de mer, va peut être, on l'espère, être l'occasion d'une opération exemplaire du point de vue social, économique et écologique.

C'était la raison pour laquelle nous avons répondu favorablement au président de la Commission locale de

l'eau (CLE) du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (Sage) de la Sélune qui organisait une réunion publique d'information le 12 décembre 2009.

S'il y avait beaucoup d'opposants à l'effacement des barrages, il y avait bien longtemps que les ONG n'étaient pas aussi présentes pour défendre une cause qu'il faudra encore expliquer.

Encore aujourd'hui, le saumon, le maintien de ses populations sauvages en rivière et en mer, les conditions de son élevage, sont au centre des préoccupations de notre société, l'AIDSA doit occuper sa place et toute sa place, c'est notre engagement.

Le Président, Jean ALLARDI

L'AIDSA a besoin de votre soutien financier pour aller de l'avant.

Aussi, un grand merci à ceux qui l'ont déjà fait en ce début d'année.

Pour ceux qui sont en retard, vous n'avez donc pas reçu la carte de membre ci-dessous :



N'oubliez pas d'adhérer ou de renouveler votre adhésion sur 2010. Il est temps de le faire.

Vous trouverez en pièce jointe un bulletin d'adhésion que vous pouvez aussi télécharger depuis le site Saumonmag.com.

Individuels : 40 € Cotisation-abonnement (pour un versement supérieur, un reçu fiscal vous sera adressé).

Personnes morales et institutionnels : 140 €